

221C2185
FR0000038531-FS0694

25 août 2021

Déclaration de franchissement de seuil et déclaration d'intention
(article L. 233-7 du code de commerce)

HF COMPANY

(Euronext Paris)

1. Par courriers reçus le 24 août 2021, la société anonyme de droit suisse Quaero Capital (20 bis rue de Lausanne, Genève, 1201, Suisse) agissant pour le compte du fonds de droit luxembourgeois Quaero Capital Funds (Lux) dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 20 août 2021, le seuil de 10% du capital de la société HF COMPANY et détenir, pour le compte dudit fonds, 320 292 actions HF COMPANY représentant autant de droits de vote, soit 10,21% du capital et 7,63% des droits de vote de cette société¹.

Ce franchissement de seuil résulte d'une annulation d'actions autodétenues par la société HF COMPANY².

2. Par les mêmes courriers, la déclaration d'intention suivante a été effectuée :

« La détention des titres de HF COMPANY par Quaero Capital SA s'inscrit dans le cadre normal d'une activité de société de gestion de portefeuille menée par Quaero Capital SA sans intention de mettre en œuvre une stratégie particulière à l'égard de HF COMPANY ni d'exercer, à ce titre, une influence spécifique sur la gestion de cette dernière. Quaero Capital SA n'agit pas de concert avec un tiers et n'a pas l'intention de prendre le contrôle de la société HF COMPANY ni de demander sa nomination ou celle d'une ou plusieurs personnes comme administrateur, membre du directoire ou du conseil de surveillance ».

¹ Sur la base d'un capital composé de 3 138 261 actions représentant 4 195 123 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général (compte tenu de l'annulation de 102 541 actions autodétenues par la société HF COMPANY).

² Cf. notamment communiqué de la société HF COMPANY du 17 août 2021.